



CONTRAT LOCATION SALLE « POYAT »

Le présent contrat est conclu entre :

La Commune de Trévoux - Place de la Terrasse – 01600 TRÉVOUX

Dénommé ci-après le prestataire, d'une part

Et

M. ou Mme :

Adresse : - 01600 TREVOUX

Téléphone :

Dénommé ci-après le locataire d'autre part.

DATE DE LA MANIFESTATION :

1. Désignation des lieux loués

Le présent contrat concerne la location d'une salle située Bd Poyat à Trévoux.

Les lieux sont destinés à accueillir des événements familiaux organisés par des **particuliers domiciliés à Trévoux**.

Le locataire déclare avoir pris connaissance des prestations proposées.

2. Durée de la location

La salle est mise à disposition :

- Du vendredi à partir de 18h30 au dimanche 19h00

3. Prix de la location

En contrepartie de la mise à disposition des lieux, le locataire s'engage à payer au prestataire la somme de 300€
Caution : 500€ (état restitution salle et espaces extérieurs) et 100€ (ménage) établis à l'ordre du Trésor Public

4. Obligation du locataire

Le locataire est tenu de faire parvenir, au plus tard 1 mois avant la date de location :

- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Un justificatif de domicile
- Un RIB
- Une photocopie de sa pièce d'identité

Le locataire s'engage à éviter toute nuisance sonore à l'extérieur de la salle

5. Etat des lieux

Un état des lieux sera à effectuer en appelant au préalable le 04 74 00 39 64 pour fixer un rendez-vous.

6. Matériel fourni

- Tables et chaises pour 50 personnes
- Four
- Frigo à nettoyer après usage
- Evier

Le mobilier ne doit en aucun cas sortir de la salle

7. Matériel non fourni

- Vaisselle
- Matériel de chauffe
- Matériel de ménage

8. Sous location

La sous-location des lieux est formellement interdite

9. Annexes

- Règlement signé par le locataire

Fait le :

A Trévoux

Le locataire

Pour le Maire
Le Conseiller délégué

Signature

Tampon et signature